

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

➡ voir notre dossier **page 9**



>> ACTUALITÉS

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 5 septembre 2020
De 9h à 12h30

DEVANT LE COMPLEXE
LUCIEN MERIGNAC
LE LION D'ANGERS

Démonstrations - Découvertes - Inscriptions

Forum des associations 2020..... p. **6**

>> LE LION ÉVOLUE



Fin des travaux pour
le Boulevard Halligon..... p. **15**

>> VIVRE AU LION



Rénovons ensemble votre habitat :
lancement du dispositif
OPAH-RU..... p. **16**

>> SOMMAIRE

► L'AGENDA.....	>> PAGE 2
► L'ÉDITO.....	>> PAGE 3
► ACTUALITÉS.....	>> PAGES 4-6
► LE DOSSIER DU MOIS.....	>> PAGES 9-12
► LE LION ÉVOLUE.....	>> PAGE 15
► VIVRE AU LION.....	>> PAGES 16-17
► CAHIER DES ASSOCIATIONS.....	>> PAGE 19
► NOUS Y ÉTIONS ET VOUS ?.....	>> PAGE 20



>> L'AGENDA

SEPTEMBRE

Mardi **1^{er}** Rentrée scolaire

Samedi **5** Forum des associations
Complexe Mérignac / Cf. page 4

Lundi **7** Conseil municipal - 20h30
Espace Émile Joulain

Samedi **12** Inauguration du dojo Alain Cartigny et des courts
de tennis Marcel Plassais / Cf. page 15

Vendredi **18** Cinéma au Lion à 20h30
Espace Émile Joulain / Cf. page 5

Samedi **12** Journées européennes du patrimoine /
et Dimanche **20** Cf. page 4

OCTOBRE

Lundi **5** Conseil municipal - 20h30
Espace Émile Joulain

du Jeudi **15** Mondial du Lion - Parc de l'Isle-Briand
au dimanche **18** Cf. page 5

Mardi **20** Temps d'information sur le babysitting par
le PIJ - Foyer des jeunes

Samedi **24** Course d'obstacles l'Arrachée
Parc de l'Isle-Briand

Mardi **27** Cinéma au Lion à 14h30 et 20h30
Espace Émile Joulain / Cf. page 5

NOVEMBRE

Lundi **2** Conseil municipal - 20h30
Espace Émile Joulain

Lundi **23** Cinéma au Lion à 20h30
Espace Émile Joulain / Cf. page 5

LA PAROLE EST À VOUS !

Le prochain Journal du Lion sera distribué début novembre 2020.
Vous pouvez transmettre vos propositions d'article jusqu'au **1^{er} octobre 2020** à :
communication@lelionsdangers.fr

Une rentrée sous l'épée de Damoclès

Dans quelques heures, nous allons vivre une rentrée scolaire pas comme les autres. Si les dernières semaines de l'année scolaire précédente auront été un test grandeur nature pour appréhender les protocoles de distanciation, il n'en reste que la remise en route de toutes les activités qui impliquent des regroupements sur la commune va être à très hauts risques. Je compte sur la vigilance de chacun.

Le 12 septembre à partir de 11h00, toute la population est invitée à la fête de l'inauguration de la salle de Tennis André PLASSAIS et du dojo Alain CARTIGNY. N'hésitez à venir voir ces nouveaux équipements qui complètent notre offre sportive et rencontrer les bénévoles qui font vivre les clubs chaque jour.

La vie continuant malgré tout, nous avons organisé de manière différente nos rendez-vous habituels, je pense notamment au forum des associations, aux différentes activités associatives ou au Mondial du Lion. Pour votre sécurité et celle des autres, il sera essentiel que chacun respecte scrupuleusement les consignes émises par les organisateurs de ces diverses manifestations.

Le contexte sanitaire exceptionnel a provoqué une interruption des activités et a demandé une adaptation permanente des agents et des élus dans le cadre légal imposé. Nous sommes conscients des bouleversements et des difficultés engendrées pour chacun d'entre vous mais nous faisons le maximum pour retrouver une qualité de vie au Lion d'Angers, telle que nous la connaissons.

En complément, dans ce numéro, vous retrouverez toutes les rubriques habituelles qui nous rappellent vos nombreuses actions au bénéfice de tous !

Bonne rentrée à tous !



Etienne GLÉMOT
Maire du Lion d'Angers

Le journal du Lion Magazine municipal d'information

Directeur de la publication :

Étienne Glémot.

Rédacteur en chef :

Muriel Noirot.

Comité de rédaction :

Commission Animation de la Ville,
citoyenneté, communication,
culture et service communication.

Maquette & Conception :

STUDIO RICOM www.studioricom.com

Impression : SETIG Abelia

Régie publicitaire : OFFSET 5,
La Mothe-Achard - Imprim'Vert.
Papier recyclé/Encres végétales

> Contact : 06 42 11 09 58

Distribution : Association AIDES

Photos : Service communication

Tirage : 2500 exemplaires
sur papier recyclé.

Dépôt légal : ISSN 2650-605X



>> INFOS PRATIQUES

MAIRIE DU LION D'ANGERS

Place Charles de Gaulle
Le Lion d'Angers
BP 40017
49505 SEGRÉ Cedex

☎ 02 41 95 30 16

☎ 02 41 95 34 87

✉ mairie@leliondangers.fr

🌐 www.leliondangers.fr

🕒 Ouverture : lundi, mardi,
jeudi et vendredi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h 30 ; mercredi
et samedi de 9 h à 12 h.

MAIRIE ANNEXE D'ANDIGNÉ

5, rue de la Croix-Ruau
49220 Andigné

☎ 02 41 61 30 08

✉ mairie.andigne@leliondangers.fr

🕒 Ouverture :
mardi de 9 h à 12 h 15 ;
jeudi de 13 h 30 à 17 h.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HÔTEL DE VILLE DU LION D'ANGERS

Place Charles de Gaulle
49220 Le Lion d'Angers

☎ 02 41 95 31 74

☎ 02 41 95 17 87

✉ contact@valleesduhautanjou.fr

🌐 www.valleesduhautanjou.fr

OFFICE DU TOURISME DE L'ANJOU BLEU ANTENNE DU LION D'ANGERS

56, rue du Général Leclerc
49220 Le Lion d'Angers

☎ 02 41 95 83 19

✉ officedetourisme@anjoubleu.com

🌐 www.anjoubleu.com

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

18, quai d'Anjou
49220 Le Lion d'Angers

☎ 02 41 95 31 30

LA POSTE

44, rue du Général Leclerc
49220 Le Lion d'Angers

☎ 02 41 21 04 21

GENDARMERIE

Avenue des Acacias
49220 Le Lion d'Angers

☎ 02 41 95 30 13

S.I.S.T.O. - COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

☎ 02 41 92 52 72

S.A.U.R. - SERVICE DES EAUX

Souscription :

☎ 02 44 71 05 50

Urgence :

☎ 02 44 71 05 58

URGENCES

SAMU : 15

Police Secours : 17

Pompiers : 18 ou 112

Pharmacie de garde : 32 37

Médecins de garde

(soir et week-end) : 116 117

Enfance en danger : 116 117

Violences Femmes Infos : 3919

Le Journal du Lion est distribué dans toutes les boîtes aux lettres, y compris Stop Pub (4 numéros par an tous les 3 mois). Si toutefois vous ne le receviez pas, merci de nous le signaler en adressant un e-mail à communication@leliondangers.fr en indiquant vos nom, prénom et adresse complète.

SANTÉ

Ne négligez pas votre santé, consultez votre médecin !

Depuis le début de la crise sanitaire, les professionnels de santé observent une baisse flagrante de la fréquentation de leur cabinet et de leur service hospitalier pour des pathologies autres que la COVID-19.

La peur d'attraper le virus pousse certains patients à négliger les symptômes non liés au coronavirus en repoussant les consultations. De ce comportement découle ainsi une augmentation inquiétante des dégradations, souvent brutales, de maladies chroniques et un retard important au diagnostic pour les accidents aigus (AVC, infarctus, etc.). Certaines graves pathologies, si elles ne sont pas identifiées et traitées à temps, peuvent rapidement s'aggraver et mettre en danger la vie du patient. Au moindre symptôme inquiétant, consultez votre médecin ! Les professionnels de santé garantissent votre sécurité en veillant scrupuleusement au respect des mesures d'hygiène liées à la COVID-19. N'attendez pas qu'il soit trop tard, ne négligez pas votre santé.

A VOS AGENDAS

Forum des associations 2020

Rendez-vous incontournable de la rentrée, le forum des associations aura bien lieu cette année dans le respect des gestes barrières !

Le samedi 5 septembre de 9h à 12h30 au complexe Mèrignac, venez découvrir les nombreuses associations locales et multiples activités qu'elles proposent sur la commune du Lion d'Angers. Plus d'informations prochainement sur : www.leliondangers.fr.



EVÈNEMENT

37^{ème} édition des Journées européennes du patrimoine

Comme chaque année, les Journées européennes du patrimoine vous permettent, le temps d'un week-end, de (re)découvrir gratuitement les édifices remarquables du territoire. Zoom sur les manifestations à ne pas manquer les samedi 19 et dimanche 20 septembre prochains, au Lion d'Angers.

Le Manoir des Vents – Lieu-dit Les Vents

Ouvert samedi et dimanche de 14h à 18h30.

Visite guidée des extérieurs – Gratuit – Renseignements : 06 18 00 79 97

L'église Saint-Martin-de-Vertou - Place de l'église

Ouvert samedi de 10h à 18h et dimanche de 14h à 17h. Visite libre – Gratuit.

A noter : visites guidées gratuites samedi et dimanche à 15h.

Renseignements : 02 41 95 31 13 (Mme Lucette Lardeux)

L'église Saint-Aubin - Place Saint-Aubin (Andigné)

Ouvert samedi et dimanche de 10h à 18h

Visite libre – Gratuit – Renseignements : 02 41 61 30 08 (Mairie annexe)

La Chapelle Saint-Eutrope-des-Vignes - Rue de la Libération (Andigné)

Ouvert samedi et dimanche de 10h à 18h - Visite libre – Gratuit

Renseignements : 02 41 61 30 08 (Mairie annexe)

📌 Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie ! Pour cette édition 2020, les Journées européennes du patrimoine illustreront tout le potentiel que recèle le patrimoine en tant qu'outil d'apprentissage et source d'inspiration pour l'avenir. Rendez-vous sur journéesdupatrimoine.culture.gouv.fr pour découvrir l'ensemble des monuments et musées ouverts.



ÉVÉNEMENT

Le Mondial : un événement pour se retrouver

La 35^{ème} édition du Mondial du Lion se déroulera du 15 au 18 octobre 2020 au Parc départemental de l'Isle-Briand.

LE MONDIAL : UNE FÊTE POPULAIRE AVANT TOUT !

Cette édition 2020 aura une saveur toute particulière et c'est cet esprit de fête que nous souhaitons garder. La crise sanitaire a semé le doute, mais l'équipe organisatrice et les bénévoles restent optimistes. Des incertitudes persistent mais différents scénarii sont envisagés. Pour la 35^{ème} année consécutive, nous allons donc retrouver l'élite des chevaux et des cavaliers lors de ce Championnat du Monde dédié aux chevaux âgés de 6 et 7 ans. Pour les éleveurs de chevaux, propriétaires et cavaliers, ce concours marque en effet une étape importante dans la carrière de leurs chevaux de sport, un passage obligé pour les grandes épreuves internationales : les Jeux olympiques, les Jeux équestres mondiaux...

Le concours complet, appelé parfois triathlon équestre, comporte 3 épreuves qui s'enchaînent dans un ordre traditionnel, avec le dressage, le parcours de cross, et le saut d'obstacles. Géré sur le terrain par plus de 300 bénévoles, le Mondial du Lion attire désormais chaque année plus de 45 000 spectateurs et plus de 10 000 internautes suivent l'épreuve retransmise en direct sur www.mondialdulion.com.



PROGRAMME DES ÉPREUVES

Jeudi 17 et vendredi 18 2020 :

Épreuves de dressage

Samedi 19 2020 :

Épreuves de cross

Dimanche 20 2020 :

Épreuves de saut d'obstacles.



Suivez le Mondial en ligne !

Toutes les épreuves pourront être suivies en direct sur le site Internet mondialdulion.com, et vous y retrouverez l'ensemble des résultats de la compétition.

➔ Nouvelle carrière pour le Mondial du Lion !

Suite aux intempéries de l'année 2019, il a été décidé de changer le sol de la carrière où se déroulent le dressage et le saut d'obstacles. Un appel d'offres public a été réalisé en début d'année et c'est le groupement solidaire Equiplus Sols équestres/Jugé TP qui a été désigné comme prestataire. Afin de conserver une piste du plus haut niveau, identique du jeudi au dimanche et du premier au dernier concurrent, il a été décidé d'y installer un sol sablé fibré arrosé par subirrigation. C'est le même type de sol que sur les carrières Le Pontet situées près de la Ferme. Les travaux ont débuté le 22 juin et se termineront en août prochain.

CULTURE

Du cinéma à deux pas de chez soi !

Pour la deuxième année consécutive, la ville du Lion d'Angers réitère son partenariat avec la Fédération Départementale des Familles Rurales dans le cadre du dispositif Balad'Images.

Balad'Images, c'est quoi ?

Balad'Images c'est une offre cinématographique de proximité accessible à tous, à des prix abordables. Tout au long de l'année, petits et grands peuvent assister à des projections de films récents, diffusés à l'Espace Émile Joulain. Que vous aimiez plutôt les comédies, les films d'action ou d'animation... le catalogue très varié proposé par l'association vous permettra de trouver votre bonheur.

Des tarifs accessibles

Parce que l'aspect financier ne doit pas être un frein à l'accès à la culture, les tarifs définis par Balad'Images se veulent accessibles : adulte non adhérent à Familles rurales 5,50 € / adulte adhérent 4,50 € / enfant -14 ans non adhérent 4 € / enfant -14 ans adhérent 3 € / groupe (écoles, EHPAD, accueils de loisirs...) 3 €.

➔ vendredi 18 sept. 2020	- 20h30	- Adultes,
➔ mardi 27 oct. 2020	- 14h30	- Enfants,
➔ mardi 27 oct. 2020	- 20h30	- Adultes,
➔ lundi 23 nov. 2020	- 20h30	- Adultes,
➔ vendredi 11 déc. 2020	- 20h30	- Adultes,
➔ mercredi 23 déc. 2020	- 14h30	- Enfants,
➔ mercredi 23 déc. 2020	- 20h30	- Adultes,
➔ vendredi 22 janv. 2021	- 20h30	- Adultes,
➔ vendredi 12 févr. 2021	- 20h30	- Adultes,
➔ mercredi 3 mars 2021	- 14h30	- Enfants,
➔ mercredi 3 mars 2021	- 20h30	- Adultes,
➔ vendredi 2 avr. 2021	- 20h30	- Adultes,
➔ mercredi 12 mai 2021	- 20h30	- Adultes,
➔ vendredi 11 juin 2021	- 20h30	- Adultes,
➔ lundi 19 juil. 2021	- 14h30	- Spécial
été film pour enfant et accueil de loisirs		

Retrouvez les films programmés sur www.léliondangers.fr dès que ceux-ci sont connus, ou sur la page Facebook de la Ville @villeduliondangers

SANTÉ

Brève : Le plan canicule activé

Comme chaque année en période de forte chaleur, la Ville du Lion d'Angers active son plan canicule et met en place une veille auprès des personnes les plus fragiles qui ont fait la démarche de s'inscrire au registre d'alerte et d'urgence. Les Lionnaises et Lionnais figurant sur ce registre, sont contactés régulièrement par téléphone, en toute confidentialité, par un agent de la ville, afin de s'assurer que tout va bien. Si cette situation vous concerne ou concerne l'un de vos proches ou voisins, inscrivez-vous ou inscrivez-le dès maintenant à l'Hôtel de Ville ou au 02 41 95 30 16. La demande d'inscription est gratuite et volontaire.

BÉNÉVOLAT

Transport solidaire : appel aux bénévoles

Quand mobilité rime avec solidarité le temps d'un trajet !

Porté par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) des Vallées du Haut-Anjou, le dispositif de transport solidaire permet aux personnes en difficulté pour se déplacer de renouer avec la mobilité à travers un réseau de bénévoles conducteurs. Rendre visite à sa famille, aller à des rendez-vous médicaux, faire ses courses... Vous avez envie d'aider vos voisins, de faire partie d'une équipe de bénévoles et de créer du lien social ? Devenez conducteurs pour le transport solidaire en contactant le CCAS du Lion d'Angers au 02 41 95 30 16.



SPORTS

La Ville du Lion d'Angers labellisée Terre de Jeux 2024 !

En 2024, la France va organiser le plus grand événement sportif mondial et le Lion d'Angers participera à cette fête exceptionnelle ! Avec ce label, la ville va partager ses bonnes pratiques, faire vivre à ses concitoyens des émotions uniques, leur permettre de découvrir différents sports et, donner une visibilité exceptionnelle à ses actions grâce au coup de projecteur unique des Jeux olympiques.



ENVIRONNEMENT

Plan Solaire : des aides pour l'installation de vos panneaux solaires !

Prime, crédit d'impôt, tarif d'achat subventionné, TVA réduite, prêt à taux zéro... Et si 2020 était l'année idéale pour vous mettre à l'énergie solaire ?

Qu'ils soient motivés par l'envie de faire des économies sur les factures d'électricité ou le souhait de laisser une planète plus propre aux générations futures, de plus en plus de Français font le choix du solaire pour leur consommation d'électricité. Afin d'encourager le recours aux énergies renouvelables, l'État a mis en place plusieurs dispositifs pour aider les particuliers à financer leurs travaux d'installation. Pour connaître en détail les possibilités offertes par ce Plan Solaire, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou, en partenariat avec le Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire (SIÉML), a mis en place un outil simple, fiable et gratuit pour vous accompagner dans votre projet. Rendez-vous sur maine-et-loire.insunwetrust.solar pour découvrir le potentiel solaire de votre toiture et les aides auxquelles vous avez le droit.

Depuis 17 ans sur le LION D'ANGERS

A&A
AXO et ACTIFS
Pour votre Bien

Dominique DAVID
Conseil en Immobilier
06 85 50 02 58 - ddavid@axo-actifs.fr

Estimation gratuite de votre bien

Immobilier ancien-neuf

Conseils investissements

www.axo-actifs.fr

AXO & ACTIFS : SAS au capital de 240 000€ - RCS n°442 984 266 - CPI 8501 2016 000 008 068
Dominique DAVID : Inscrit au RSAC de ANGERS N°849281274

CG Services
Christian GODICHEAU

INFORMATIQUE
Dépannage & développement

Pour les artisans, commerçants, TPE, PME

06 07 95 93 31
cgodicheau@cg-services.fr

Elivia

ZI La Coudère
49220
LE LION D'ANGERS
Tél. 02 41 21 21 21
Fax 02 41 21 13 40

Engagés par nature.

TERRENA
LA NOUVELLE AGRICULTURE

IMAGE | SON | MULTIMÉDIA
ÉLECTROMÉNAGER

pulsat

S.A.V.
financement
livraison
garantie

alarme
sonorisation
vidéo surveillance
antennes

MOREAU Sébastien 02 41 95 83 68
Rue du Lionnais - La Grée • GREZ-NEUVILLE

Nicolas Placais Artisan Peintre

06 75 26 06 04
contact@nicolas-placais.com
La Basse Folie 49220 LE LION D'ANGERS
www.nicolas-placais.com

Peinture intérieure Peinture décorative Fresque & trompe l'oeil Revêtement mural & sol Façade

MAILLET Ludovic

- PLOMBERIE
- SANITAIRE
- CHAUFFAGE
- ÉLECTRICITÉ
- CLIMATISATION

VENTE & INSTALLATION
NEUF / RÉNOVATION

Votre artisan de proximité

6, rue de la Maréchalerie - 49220 Le Lion d'Angers
02 41 93 18 29 - sarl.milletludovic@orange.fr
www.sarlmilletludovic.fr

LA CHARCUTERIE D'ANTHONY

TRAITEUR LE LION D'ANGERS

54 rue du Général Leclerc
09 53 20 20 00
lacharcuteriedanthony@gmail.com

MENUISERIE ÉBÉNISTERIE HOUDMON

Zone artisanale - Route d'Angers
49220 LE LION D'ANGERS
Tél. 02 41 95 39 80
Fax 02 41 95 64 55

Fabrication de meubles de cuisine et salle de bains
Menuiseries bois, PVC ou alu • Tous types de parquet
Escalier sur mesure, façade de placard coulissante et aménagement intérieur • Portail extérieur

FLEUR DE PEAU

INSTITUT DE BEAUTÉ

16 QUAI DE BRETAGNE
49220 LE LION D'ANGERS
TEL 02-41-95-36-82



Banque - Assurances

Quai d'Anjou - 49220 Le Lion d'Angers
Tél. 02 41 95 31 46
le.lion.dangers@ca-anjou-maine.fr
www.ca-anjou-maine.fr

CHARCUTERIE ROGER

sarl

SPÉCIALISTE
Paëlla - Couscous - Choucroute
Potée - Pot-au-feu

*BUFFETS
FROIDS*

Z.I. La Sablonnière
49220 LE LION D'ANGERS
☎ 02 41 95 30 45

Présent sur les marchés -> Lion d'Angers - Pouancé - Angers

Florence PAGERIE

COIFFURE MIXTE

Journée continue le samedi

32 rue Général-Leclerc - LE LION D'ANGERS - Tél. 02 41 95 31 51

Antoine MIGOT - Nicolas DUPONT *Notaires associés*



Vos interlocuteurs en matière de :

- droit immobilier
- droit de la famille et des affaires
- ventes et achats de biens
- gestion de patrimoine

44 avenue de l'Europe - 49220 LE LION D'ANGERS
Tél. 02 41 95 30 19 - Fax 02 41 95 81 43 - Email : etude.migotetassocies@notaires.fr

Annexe : 28 rue Pasteur - 49220 VERN D'ANJOU - Tél. 02 41 61 01 50
Email : etude.dupontetassocies@notaires.fr - Site internet : gmd-leliondangers-verndanjou.notaires.fr



**Entrepôts Agréés
Magasins Généraux
Entrepôts Douane
Import/Export**

Spécialiste de la conservation par le froid
Rue Chatelier - 49220 LE LION D'ANGERS - Tél. 02 41 95 63 73 - Fax 02 41 95 36 93



Faire plus pour votre bien

Christine CHABROUD

Conseillère immobilier

07 82 81 62 49

christine.chabroud@capifrance.fr



www.capifrance.fr



**Entretien
tous locaux**
(bureaux - industries
copropriété)

**Nettoyage vitrerie
Remise en état**

**Shampooing
moquettes**

Tél. 02 41 93 85 34

chonettoyage@wanadoo.fr

9 square du Doyenné - 49100 ANGERS



L'EXPERTISE À VOTRE SERVICE
Assurance • Placement • Banque



14, rue du Général Leclerc
49220 LE LION D'ANGERS
Tél. 0 241 953 220
agence.mblelion@axa.fr



réinventons / notre métier

**Particulier
Professionnel
Entreprise**

113, Bd St Michel BP10308
49103 ANGERS Cedex 02
Tél. 0 241 608 608
agence.mbangers@axa.fr

Inscrit sur la liste Orias sous le n° 09048893 et n° 17003379 - www.orient.fr
Soumis au contrôle de l'ACPR www.acpr.banque-france.fr • Eirl Boublin Franck & Eirl Martin Christophe

Fleur Blanche

Votre fleuriste

Livraison à domicile

02 41 95 68 42 ☎ par ☎



24, rue du Général Leclerc - **LE LION D'ANGERS**
fleurblanche49@orange.fr
www.fleurblanche-49.com



**L'ALOÉ VERA
& ses bienfaits**

François et Thérèse POULAIN
Distributeurs indépendants
06 16 93 05 29

9 rue Maurice Foucher
49220 LE LION D'ANGERS
francoispoulain@sfr.fr



Dynamisme, citoyenneté et développement durable guideront les projets de ce nouveau mandat

LA DIVERSITÉ DE LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE, DIFFÉRENCES D'ÂGES, DE SENSIBILITÉS POLITIQUES, D'ORIGINES SOCIALES ET PROFESSIONNELLES, DE QUARTIERS... SONT DES ATOUTS POUR REPRÉSENTER L'ENSEMBLE DE LA POPULATION LIONNAISE DANS LA DÉFINITION DES PRIORITÉS DU MANDAT.

M. ÉTIENNE GLÉMOT, MAIRE DE LA VILLE DU LION D'ANGERS.

LA JEUNESSE APPORTE UNE NOUVELLE MANIÈRE DE GOUVERNER.

Le renouvellement du Conseil municipal est toujours l'occasion de se poser et de revoir la stratégie de la commune. L'axiome exprimant que « la réflexion est nécessaire à l'action » prend toute sa profondeur et permet à de nouveaux élus qui partagent les valeurs communes d'aimer les gens, de ne pas être présents pour eux-mêmes et d'être capable de se rassembler autour d'une position majoritaire au sein du groupe, de proposer à la ville de nouvelles idées et une manière différente de conduire l'action collective.

Dès septembre 2019, plus de 45 personnes d'âges variés, de différentes sensibilités, manières de vivre, situations

géographiques et sociologiques, se sont réunis pour définir des priorités et concevoir ensemble ce qui doit être l'action de ce prochain mandat. Trois grandes thématiques ont été mises en avant comme colonne vertébrale de l'action municipale : le dynamisme actuel, qui est une fierté partagée, la citoyenneté, qui est un objectif commun pour bien vivre ensemble, et le développement durable, impératif pour préserver notre qualité de vie actuelle.

Vous allez découvrir dans ces trois pages, les projets que l'équipe souhaite mettre en œuvre pour construire l'avenir de la commune et petit à petit faire notre part pour préserver notre environnement. Tout ne sera pas fait tout de suite bien évidemment car beaucoup de sujets requièrent un lourd travail d'étude et d'analyse.

Qu'à cela ne tienne ! Les nouveaux élus sont forts de leur jeunesse et de leur envie de porter haut les couleurs du Lion d'Angers !

TROMBINOSCOPE DES ÉLUS D

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL A ÉTÉ INSTALLÉ LE 25 MAI 2020
SALLE EMILE JOULAIN, EN RA

LE MAIRE

Etienne Glémot
Maire

Permanence en mairie :
en semaine et le samedi matin sur rendez-vous



LES ADJOINTS



Nooruddine Muhammad
Premier adjoint - Délégué aux
finances, au personnel et
à l'administration

Permanence en mairie :
sur rendez-vous



Marie-Claude Hamard
Adjointe déléguée à l'action sociale,
au logement et à la santé

Permanence en mairie :
le mardi sur rendez-vous



David Georget
Adjoint délégué à la voirie de bourg,
aux déchets et aux espaces verts

Permanence en mairie :
le mercredi toute la journée



Isabelle
Adjointe déléguée
l'enfance-jeun

Permanence en mairie :
sur rendez-vous

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Caroline Desnos



Guillaume Durand



Tiphaine Furic



Bernard Gaboriaud



Marie Mellier



Amélie Paquereau



Jean-Paul Paris



Estelle Pelletier



Emeline Steinirger



Angélique Thébault

LA VILLE DU LION D'ANGERS

DURANT D'UNE SÉANCE QUI S'EST EXCEPTIONNELLEMENT TENUE EN PRÉSENCE DE LA CRISE SANITAIRE.



LE MAIRE DÉLÉGUÉ

Richard Guillemain
Maire délégué

Permanence en mairie annexe d'Andigné :
le vendredi après-midi sur rendez-vous



Charraud

Adjointe à l'éducation, à
la culture et au sport

Permanence en mairie :
sur rendez-vous



Arnaud Gueudet

Adjoint délégué à l'urbanisme
et à l'économie

Permanence en mairie :
le mercredi, le samedi matin



Muriel Noïrot

Adjointe déléguée à l'animation
de la ville, à la citoyenneté, à la
communication et à la culture

Permanence en mairie :
le vendredi et samedi
sur rendez-vous



Jérôme Deloire

Adjoint délégué au patrimoine, à la
sécurité, au cimetière et au marché

Permanence en mairie :
sur rendez-vous



Mélanie Grosbois



Céline Hubert



Samuel Loreau



Séverine Madiot



Jérôme Maurier



Sylvain Perrault



Patrick Piscione



Michel Ragnal



Bruno Robert



Valérie Soret-Leneutre

« EN QUELQUES CHIFFRES »

29

CONSEILLERS
MUNICIPAUX

7

COMMISSIONS

46
ANS

C'EST LA
MOYENNE D'ÂGE



Enseignant d'économie - gestion en disponibilité et actuellement collaborateur parlementaire du député Matthieu Orphelin, David Georget est le plus jeune élu au Conseil Municipal. Il s'engage aujourd'hui pour la Ville du Lion d'Angers avec dynamisme et enthousiasme.



Muriel Noirot est une des trois adjointes à la Ville du Lion d'Angers. Elle a en charge l'animation de la Ville, la citoyenneté, la communication et la culture. Elle siège également au sein du conseil communautaire des Vallées du Haut-Anjou. Citoyenne active et impliquée, elle s'engage aujourd'hui à la Ville du Lion d'Angers avec force et conviction.

M. Georget, vous avez été élu pour 6 ans en tant qu'adjoint délégué à la voirie de bourg, aux déchets et aux espaces verts. Comment abordez-vous ce mandat ?

Je mesure pleinement les défis que je vais avoir à relever pour participer à la mise en œuvre des grands axes du programme que nous avons proposé aux Lionnais et Lionnaïses et dont les piliers sont le dynamisme, la citoyenneté et le développement durable. Pour cela, je compte m'appuyer sur l'excellent travail de mon prédécesseur, M. Chalet, ainsi que sur l'engagement des conseillers municipaux de la commission.

Quel(s) projet(s) vous tien(nent) le plus à cœur de porter ?

Accélérer la transition écologique sur le Lion d'Angers car nous pouvons actionner de nombreux leviers localement. Mon rôle en tant qu'adjoint à la voirie de bourg, aux déchets et aux espaces verts me permet d'aborder ce sujet de manière transversale. Nous travaillons sur différents projets comme la création d'un schéma de liaisons douces et notamment le développement d'un circuit de pistes cyclables sécurisées et identifiées reliant les services publics, les écoles, les commerces de la commune et permettant de développer le tourisme vert. En tant que vice-président du SISTO, la gestion et la prévention des déchets, le développement de l'économie circulaire, représentent également des enjeux qui me tiennent à cœur. Dans l'objectif de réduire la consommation d'énergie, la commission a lancé une réflexion pour optimiser l'éclairage public (cf p. 15). Enfin, la végétalisation de la ville tout en réduisant l'arrosage est un projet de la commission qui se concrétisera avec la participation des Lionnaïses et Lionnais. Tout le monde peut agir à son niveau, à travers des actions très concrètes, c'est ce que nous souhaitons encourager. Sur ce sujet de la végétalisation, nous invitons les citoyennes et citoyens à nous faire des propositions.

Pourquoi vous être engagé au sein du Conseil Municipal ?

Selon moi, si on souhaite que les choses changent, il faut être acteur de ce changement. Être élu au Conseil Municipal est un engagement exigeant et passionnant. Je souhaite contribuer à faire du Lion d'Angers une ville engagée pour la préservation de notre environnement et c'est cette volonté qui motive mon engagement au sein du Conseil Municipal.

Mme Noirot, qu'est-ce qui a motivé votre engagement ?

Le monde associatif a toujours eu une place importante dans ma vie, j'ai à cœur de m'impliquer là où j'habite et de me sentir utile aux autres. Quand je suis arrivée à Andigné, il y a 2 ans de cela, c'est tout naturellement que j'ai souhaité m'engager au sein du village et c'est auprès de la bibliothèque que mon choix s'est porté. Cette implication a été largement facilitée par le super accueil de la conseillère municipale Mme. Gauthier, une femme méritante et pleine de conviction qui fait beaucoup pour Andigné. C'est en voulant suivre son exemple et grâce à la confiance accordée par Etienne Glénot, que j'ai décidé d'aller plus loin dans mon engagement au sein de la communauté en rejoignant le Conseil Municipal.

Quel(s) projet(s) vous tien(nent) le plus à cœur de porter en tant qu'adjointe déléguée à l'animation de la ville, la citoyenneté, la communication et la culture ?

La citoyenneté est une notion qui me tient particulièrement à cœur. La complémentarité et la transversalité de la nouvelle équipe municipale est un atout indéniable pour porter des projets autour de cette thématique. En plus de représenter l'engagement des gens, la citoyenneté c'est aussi être responsable. Quand on est citoyen, on appartient à la cité et on se doit d'en respecter les règles pour mieux vivre ensemble. L'autre notion qui motive mon engagement c'est la culture sous toute ses formes. La culture avec un grand « C » car c'est l'ouverture d'esprit, la culture avec un petit « c » parce que c'est souvent la porte d'entrée et enfin, « les » cultures au pluriel. Chaque individu possède sa propre identité avec ses différences, ses us et coutumes et ce sont ces cultures qui doivent se découvrir, se confronter, s'accepter et faire la richesse de notre société. A cela s'ajoute, la communication qui contribue à être en lien avec les autres.

La loi favorise la parité dans les conseils municipaux. En tant que femme, ce principe vous satisfait-il ?

Ces dernières années ont vu évoluer la place des femmes. Elles commencent à être reconnues à leur juste valeur. Certains pourraient encore reprocher que les portefeuilles et les mandats les plus emblématiques comme l'urbanisme, la voirie ou le patrimoine sont encore confiés à des hommes contrairement à ceux du social, de la culture ou des sports. Mais dans ce mandat, ce sont nos qualités humaines, nos connaissances et nos compétences qui sont privilégiées. De plus, l'équipe municipale en place est riche de talents dans ces domaines. Notre force se situe aussi au sein des commissions où nos collègues conseillers nous apportent énormément. Un vrai travail d'équipe.

Contrairement au mandat précédent, de nombreux actifs constituent l'équipe municipale, cela peut-il avoir un impact sur votre façon de travailler ?

Il est évident que cette particularité entraînera des changements par rapport au mandat précédent. Entre vie professionnelle et vie d'engagée, les journées sont denses mais les deux sont très riches et nous nourrissent, je considère plutôt cela comme une force. Je suis motivée pour le faire, tant que la santé suivra !

Construction Rénovation Lionnaise Maçonnerie Générale



Taille de pierre - Ravalement
Carrelage

ZA La Sablonnière - 17 rue Denis PAPIN
49220 Le Lion d'Angers
Tél. 02 41 95 30 20 - Fax 02 41 95 39 64
c.r.lionnaise@orange.fr



Spécialiste en rénovation

Z.A. la Sablonnière
3, impasse Jean Bertin
49220 LE LION D'ANGERS
Tél. 02 41 276 424

- Peinture décorative
- Revêtements sols et murs
- Façade
- Vitrierie

L'artisan de votre couverture
Jérôme DUCHESNE
COUVERTURE - ZINGUERIE

ZA La Sablonnière - 49220 Le Lion d'Angers
Tél. 02 41 33 79 97 - couverture.duchesne@orange.fr
www.couverture-duchesne.fr

NEUF - RÉNOVATION

- Réalisation de toits (ardoise ou zinc)
- Isolation par l'extérieur
- Ramonage
- Toitures-terrasses
- Travaux de zinguerie
- Toitures plates
- Étanchéité
- Murs et terrasses végétalisés
- Entretien de couvertures



DELANOE Raphaël

**Plomberie
Chauffage**

**Entretien chaudière
Electricité générale
Recherche de fuite**

Agréé par
les assurances
partenaire chaudière
VISSMANN

62 rue du Général Leclerc - 49220 LE LION D'ANGERS
Tél. 02 41 277 808 anjou-energie@orange.fr

CHARPENTE

COGNEC MICKAEL

Neuf et Rénovation
Ossature Bois
Aménagement de combles
07 77 97 91 35

ZA LA SABLONNIERE - LE LION D'ANGERS
charpente.cognec@hotmail.fr

Ets Vigneron
Couvreur Zingueur

Tél. 02 41 95 31 59
vigneron.couverture@orange.fr

Z.A. La Sablonnière - 49220 Le Lion d'Angers

AMTD

- MENUISERIE EXTERIEURE
Menuiserie bois, pvc, alu et mixte
- AGENCEMENT / CUISINE
Une fabrication unique sur mesure qui vous ressemble
- DRESSING / BIBLIOTHEQUE

agenceurs menuisiers

LE LION D'ANGERS - Tél. 02 41 95 63 36 - contact@amtd-agencement.fr
amtd-agencement.fr

PAYSAGISTE Conception, Réalisation et Entretien de Jardin
www.murmuredaupaysage.com

MURMURE D'EAU

Tél. 02 41 95 89 86
ZA de la Sablonnière 49220 Le Lion d'Angers

ARTISAN MENUISIER

CRASNIER

49220 LE LION D'ANGERS
Tél. 02 41 968 903
info@crasnier-menuiserie.fr

FENÊTRE - VOLET
PORTE D'ENTRÉE
ISOLATION EXTERIEURE
PORTE DE GARAGE
AUTOMATISME
PORTAIL - CLÔTURE - PVC/ALU
STORE - PERGOLA

Terres de Fenêtre®
Le choix qui va de soi

Ouvert du mardi au samedi et les dimanches de mai à fin de mai

Godicheau
HORTICULTURE

02 41 95 30 84
www.franciane-fleurs.fr

C'est l'été !

Envie de fleurir vos balcons et terrasse ? Nos potées fleuries répondront à vos attentes !

Une invitation pour un apéro, barbecue, dîner ? Nos compositions « prêtes à offrir » vous séduiront !

Artisan du Végétal

Le Lion d'Angers

Vente véhicules neufs et occasions

- Mécanique
- Carrosserie
- Dépannage



Garage Y. Ramage
ZA de la Grée - 49220 GREZ NEUVILLE
02 41 95 30 40

PEUGEOT

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Bon à présenter au début du contrôle

VÉHICULES PARTICULIERS UTILITAIRES
BANC 4X4 - GPL

Sur présentation de cette publicité
REMISE DE 10 %*

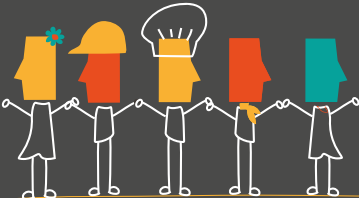
* Offre non cumulable, valable jusqu'au 31 décembre 2020

Route d'Angers - LE LION D'ANGERS
Tél. 02 41 96 10 10
<https://noriskoauto-ct.fr/leliondangers>

PARTENAIRE DE LA PERFORMANCE DES CHEFS D'ENTREPRISE

Conseil & Expertise comptable

Conseil et pilotage d'activité
Expertise comptable - Paie
Informatique
Fiscalité - Patrimoine



1 agence au Lion d'Angers
14 place du Champ de Foire

02 41 33 66 66
www.49.cerfrance.fr

CERFRANCE
entreprendre, ensemble

9 GROUPE CARRÉNEUF

// CONTACTEZ-NOUS
TÉL : 02 53 78 70 93



JARDINS DE JULES VERNE
// LE LION D'ANGERS

MAISONS DE TYPE G.
PIÈCE DE VIE LUMINEUSE

PROCHE DES ÉCOLES
PARKING ET JARDIN PRIVATIF

DERNIERS LOTS DISPONIBLES

A PARTIR DE 95 M²

4 CHAMBRES

QUARTIER CALME

à partir de : **162 029 €***

+ D'INFOS SUR **WWW.CARRENEUF.FR**

Tous les prix sont fonction d'un cahier des charges libre de consultation à l'agence. Visuels non contractuels. * sous condition d'éligibilité TVA réduite.

AMÉNAGEMENT

Zoom sur les chantiers en cours ou à venir

📍 Fin des travaux pour le Boulevard Halligon

Il est de nouveau possible de circuler sur le Boulevard Halligon et de profiter de ses pistes cyclables aux abords du collège Val d'Oudon. À noter que pour votre sécurité, deux ralentisseurs ont été installés.



📍 Groupe scolaire Edmond Girard

Le groupe scolaire Edmond Girard entame des travaux de rénovation énergétique dont le coût s'élèvera à 930 000€ HT. L'installation de deux modules dans la cour des primaires est également prévue pour le mois d'août, ce qui permettra d'accueillir 48 élèves supplémentaires.

📍 Dojo et courts de tennis

Bonne nouvelle pour les férus de sport ! Le dojo et les courts de tennis seront opérationnels dès la rentrée, au mois de septembre. Venez inaugurer ces nouveaux équipements à votre disposition le samedi 12 septembre 2020 à partir de 11h, 14 avenue des tilleuls au Lion d'Angers. Nous vous attendons nombreux !



EN BREF

🔦 ÉCLAIRAGE NOCTURNE

Dans un souci d'économie d'énergie et de diminution de la pollution visuelle, le Conseil Municipal a fait le choix de réduire de 30 minutes l'éclairage des rues du Lion d'Angers le soir. Cette décision est une expérimentation et ne concerne pas les rues principales. Elle fera l'objet d'un retour sur l'évolution de la consommation pour envisager des mesures pérennes.



📍 Square des Villes Jumelées

Les travaux du Square des Villes Jumelées sont terminés. Si vous avez eu l'occasion de vous rendre à la bibliothèque Hervé Bazin, vous aurez peut-être remarqué la présence des joints enherbés sur les placettes et donc dans les circulations. Cette particularité est liée au fait que le parc se trouve dans une zone ABF (Architecte des Bâtiments de France) de par sa proximité avec l'église qui impose une forte présence végétale. À noter également que la pelouse présente est provisoire car suite à la crise sanitaire, les plantations prévues initialement ainsi que l'arrosage automatique, n'ont pas encore pu être mis en place. Leur installation est prévue pour les mois d'octobre et novembre prochains.



AMÉNAGEMENT DE TERRITOIRE

Rénovons ensemble votre habitat : lancement du dispositif OPAH-RU au Lion d'Angers

En 2019, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou a lancé une vaste Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur l'ensemble de son territoire, comportant un volet Renouvellement Urbain (OPAH-RU).

Concrètement, ce dispositif vise à lutter contre l'habitat indigne et la vacance des logements en proposant aux propriétaires des aides majorées pour l'amélioration et la rénovation de leur habitation.

Ce dispositif, qui s'étale sur une durée de 5 ans, concerne 17 communes de la communauté de communes dites « polarités », qui ont fait le choix de s'engager dans un programme de revitalisation de leurs centres-bourgs.

Au Lion d'Angers, une étude pré-opérationnelle comprenant plusieurs diagnostics a été réalisée. Ces derniers ont permis de repérer l'état apparent du bâti de la ville, de connaître quels sont les enjeux urbains, fonciers, sociaux, patrimoniaux, d'habitat et d'attractivité.

Les premiers constats sur la commune du Lion d'Angers : 11% de logements vacants dans le périmètre centre-bourg étudié, 100 logements en voie de dégradation ou dégradés et un enjeu de requalification et de valorisations des espaces publics. Le dispositif OPAH-RU s'adresse en particulier aux propriétaires occupants modestes et très modestes et aux bailleurs pratiquant un loyer conventionné éligible à des subventions pour travaux mobilisées par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat). Pour profiter de ces aides, il faut que le bâtiment ait plus de 15 ans et que les ressources du propriétaire n'excèdent pas les 30 000€ annuels.

Si vous êtes concernés, pensez à déposer votre dossier avant de commencer les travaux. Pour plus d'information,

contactez l'opérateur SOLIHA, mandaté par la Communauté de communes, qui vous accompagnera gratuitement dans vos démarches : assistance et conseils pour les projets de travaux, diagnostic technique des logements, estimation du coût des travaux et des aides financières et montage des dossiers de subventions mobilisables.

Imaginer le centre-bourg de demain

Un travail de fond sur la requalification et la valorisation des espaces publics a également été engagé avec les élus, les habitants et d'autres personnes ressources (commerçants, partenaires, etc...) afin d'échanger sur le centre-bourg d'aujourd'hui et d'imaginer celui de demain.

Suite à ce travail, les enjeux spécifiques identifiés sur le Lion d'Angers sont :

- ➔ Reconnecter les espaces publics

structurants existants pour favoriser la mixité d'usage et faire émerger des lieux de convivialité, à la fois au cœur et à l'entrée du bourg,

- ➔ Capitaliser sur la présence de l'Oudon pour développer les services touristiques,

- ➔ Poursuivre la réflexion sur la faisabilité d'une passerelle piétonne entre le parc de l'Isle-Briand et le bourg,

- ➔ Requalifier l'entrée de ville, centre névralgique des flux, réorganiser le stationnement et le lien entre les voies sur berges,

- ➔ Limiter les conflits d'usage entre voitures et piétons sur le Quai d'Anjou,

- ➔ Réfléchir à l'implantation de respirations végétales ouvertes (jardins publics, potagers...),

- ➔ Valoriser les cheminements pour jouer les synergies entre la centralité commerciale, rue du Général Leclerc et les espaces publics (place du champ de Foire, place du Général de Gaulle...).

- ➔ Redéfinir un périmètre prioritaire de renouvellement urbain (cf ci-dessous).

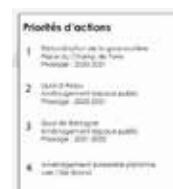


Photo non contractuelle

Suite à cette étude, des priorités d'actions ont été définies par la commune pour les 5 années à venir :

- ➔ Délocaliser la gare routière Place du Champ de Foire
- ➔ Aménager des espaces publics Quai d'Anjou et Quai de Bretagne
- ➔ Aménager une passerelle piétonne vers l'Isle Briand

REPRISE DES SERVICES DE LA MAIRIE

Reprise des services de la mairie

Après quelques mois de fonctionnement perturbé en raison de la crise sanitaire, votre mairie a retrouvé son fonctionnement habituel.

Accueil du public

Les horaires d'accueil du public sont les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et les mercredi et samedi de 9h à 12h. L'ouverture de la Mairie déléguée d'Andigné se fait, quant à elle, le mardi de 9h à 12h15 et le jeudi de 13h30 à 17h. Attention, depuis le 20 juillet, le port du masque est désormais obligatoire dans tous les lieux publics. Pour respecter au mieux les règles de distanciation sociale l'accès à la mairie est limité à 3 personnes à la fois.

CNI/Passeport

Le site rendezvousonline.fr est de nouveau opérationnel. Pour rappel, la prise de rendez-vous est obligatoire pour tout dépôt de dossier ou retrait de titres d'identité.

Conciliateur de justice

M Guy FERRON tiendra désormais ses permanences à la mairie du Lion d'Angers un mardi sur 2 (semaines impaires), de 10h à 12h. Prochaine permanence le mardi 4 août. Vous pouvez prendre contact par mail avec lui à l'adresse : guy.ferron@conciliateurdejustice.fr.

NAVETTES GRATUITES

Cet été, direction la piscine de Vern d'Anjou !

Mises en place par la Ville du Lion d'Angers pendant la période estivale, les navettes gratuites sont de retour !

Trajet aller : départ à 15h de l'espace Arlequin -> Andigné -> Gené -> piscine Vern d'Anjou (arrivée vers 15h30)

Trajet retour : départ 19h de la piscine -> Gené -> Andigné -> espace Arlequin (arrivée vers 19h30)

Comment s'inscrire ?

Présentez-vous en mairie avec une photo et une pièce d'identité pour remplir l'attestation et obtenir la carte de bus. Les mineurs doivent impérativement être accompagnés de leurs parents pour la signature.

Le port du masque dans la navette est obligatoire.

SOLIDARITÉ

Un coup de pouce pour les vacances

Classes découvertes, séjours linguistiques, centres de loisirs, camps et mini-camps... Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) contribue à rendre les vacances accessibles au plus grand nombre grâce à un dispositif d'aide financière pour les familles aux revenus modestes.

**A qui s'adressent-elles ?**

Vous résidez au Lion d'Angers, avez un ou des enfants âgés de moins de 18 ans et possédez des revenus modestes qui ne permettent pas à vos enfants de partir en vacances ? Alors n'hésitez pas à solliciter le CCAS afin d'étudier vos droits.

→ LE SAVIEZ-VOUS ?

Le CCAS accorde également des aides financières pour l'adhésion à un club de sport, culture ou loisirs à hauteur de 80€ maximum par enfant. Profitez-en pour la rentrée 2020 !

Comment en bénéficier ?

Pour bénéficier de ces aides, les documents suivants sont à fournir : justificatif des ressources des 2 derniers mois ou avis d'imposition sur le revenu de l'année précédente, justificatifs CAF ou MSA, livret de famille et justificatif précisant le montant du séjour. Après examen du dossier, le CCAS délivrera une notification d'attribution pour un règlement (montant plafonné à 250€/enfant) auprès de l'association ou de l'établissement scolaire. Les aides sont accordées dans la limite des crédits disponibles.

Contact : Centre Communal d'Action Sociale – Mairie du Lion d'Angers
Place Charles de Gaulle – 49220 Le Lion d'Angers
Catherine JOLY – c.joly@leliondangers.fr – Tél. 02 41 95 30 16

SOLIDARITÉ

L'association Familles Rurales remercie tous les bénévoles du Lion

L'association Familles Rurales du Lion d'Angers tenait à remercier tous les bénévoles qui ont répondu présents pour la réalisation de masques (3 000 masques réalisés et vendus) durant la crise sanitaire.

Un merci particulier à Marina Mercier qui a su gérer tout cela avec son savoir-être et son savoir-faire. L'association Familles Rurales remercie également la Mairie du Lion d'Angers d'avoir mis gratuitement à disposition la salle Emile Joulain pour la confection des masques, la boulangerie Bondy du Lion d'Angers pour ses dons de pains et de viennoiseries et le Super U Pays en Lionnais pour les repas offerts à tous nos bénévoles.



N°ORIAS : 08 039 177 - www.orias.fr
ACPR - 61, rue Taitbout 75436 PARIS cedex 09
Tél. 01 55 50 41 41

ATRIUM ASSURANCE - Sarl Agent

ASSURANCES - PLACEMENTS

LE LION D'ANGERS
16 rue du Marché
Tél. 02 41 95 31 32

CHATEAUNEUF-SUR-SARTHE
24 rue Nationale
Tél. 02 41 69 84 45

TIERCÉ
9 place de la Mairie
Tél. 02 41 42 63 61

SEGRÉ
1 place de la République
Tél. 02 41 92 12 24

atrium@mma.fr

Crédit Mutuel

www.creditmutuel.fr

28 rue du Général-Leclerc - 49220 Le Lion-d'Angers
Tél. 02 41 21 49 49 - Fax 02 41 21 09 35



Portail - Automatismes Escalier • Garde-corps



ZA La Grosse Pierre II - 1 rue des Royers
49220 LE LION D'ANGERS

Tél. 02 41 18 01 16 - Fax 02 41 95 35 00

Courriel : secretariat@boulaysserrurerie.fr



SARL
MELLIER

CHARPENTE
MENUISERIE
ESCALIERS
OSSATURE BOIS

Tél. 02 41 95 32 14

THORIGNÉ D'ANJOU

49220 LE LION D'ANGERS

www.sarlmellier.fr



clim pac service

grégory vigneron • cps 49

Pompes à chaleur • Énergies renouvelables

Contrat d'entretien - Maintenance - SAV - Mise en service - Installation

Géothermie • Aérothermie • Climatisation

Ballon thermodynamique • Nettoyage plancher chauffant

1 lot de la Grande Maison - Andigné - 49220 LE LION D'ANGERS

06 19 69 56 37 • contact@cps49.fr • 02 44 01 12 56

SUPER U

Pays Lionnais

9h - 20h **U DRIVE**
coursesu.com



CITROËN Nicolas MADIOT

GARAGE J.M. Automobiles
Rocade Angers-Segré
49220 LE LION D'ANGERS

Vente Véhicules Neufs - Occasions
Mécanique - Dépannage - Tôlerie - peinture
Réparation et remplacement de pare-brise

Station de lavage - Véhicules de location

jmauto49@orange.fr - Tél. 02 41 95 31 07



TOUT POUR VOUS PLAIRE !

Décoration • Art de table • Voilage • Loisirs
Ménager • Produits saisonniers • Bricolage

Ouvert du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
Du vendredi au samedi de 9h à 19h30



**La Vie
Claire**

La bio est dans ma nature

Ouvert du lundi au jeudi de 9h30 à 13h00 et de 15h à 19h30
Du vendredi au samedi de 9h à 19h30

SPORT

Club Anjou Aéroglisseurs : Faux départ pour la saison 2020

Comme beaucoup d'associations sportives, le Club Anjou Aéroglisseurs s'est vu amputer de toutes les dates de rencontres de ce printemps 2020. Ce qui devait être une période rythmée par de nombreuses sorties, telles que les deux manches européennes en Allemagne puis en Angleterre, suivie d'une démonstration dans le Morbihan, s'est finalement conclut par l'annulation de toutes les manifestations. Idem pour la participation du club à la fête communale « Un Brain de bon temps » de Brain-sur-Longuenée (commune d'Erdre-en-Anjou), avec des baptêmes pour les enfants (7-14 ans) prévue initialement au mois d'août et reportée à l'été 2021. Enfin, le club devait participer au Championnat du Monde en Suède, mais les organisateurs ont préféré renoncer à maintenir cette date. Cette année 2020 aura été particulière mais le club se prépare déjà à la saison 2021, tant au niveau des nouveaux aéroglisseurs que des dates de rencontres dans le Grand Ouest. A ce titre, un week-end d'essais privés est programmé sur un site dans le Morbihan pour la fin août.

Renseignements supplémentaires : anjou-aeroglisseur.com

LOISIRS

Tennis Club Lionnais : le tennis pour tous !

À la Tennis Club Lionnais, 3 enseignants titulaires d'un brevet d'état assurent les cours les lundis et jeudis en soirée, et les mercredis l'après-midi. Des bénévoles animent également les séances du mini tennis pour les 4 – 6 ans. De nombreuses animations sont organisées tout au long de l'année pour petits et grands : tournois multichances, animations pour les enfants de la galaxie tennis, animations départementales, stages, tournoi homologué...

L'objectif du Tennis Club Lionnais est de rendre la pratique du tennis accessible à tous, pour tous les publics et tous les niveaux, en loisirs et / ou en compétition ! Le club de tennis a hâte de s'installer dans sa nouvelle structure avec 2 terrains couverts, un club house et 1 terrain extérieur pour pouvoir ainsi continuer à développer la pratique du tennis au Lion d'Angers avec plus de facilité et toujours dans la bonne humeur ! A noter que vous êtes toutes et tous invité(e)s à découvrir ces nouvelles infrastructures le samedi 12 septembre à partir de 11h lors de l'inauguration en présence du maire.

Informations : www.club.fft.fr/tennisclublionnais ou par mail à tcionnais@gmail.com

LOISIRS

Association Vald'@ : report des dates de mars à juillet

Les activités reportées : Théâtre du 29 mars reporté au 8 novembre, Marie Gueraillle du 25 avril reportée au 24 octobre, la Journée de l'Amitié du 5 juillet reportée au 22 novembre. Les deux croisières sur le Rhin ainsi que les deux jours chez Marie Gueraillle sont reportés en 2021. Reprise (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire) : le dimanche 30 août avec la journée au Puy du Fou (inscription possible jusqu'à fin juillet).

Renseignements : G.Chartier : 06 82 19 86 85, E.Perrault : 06 20 46 90 63, J.F.Bonsergent : 06 76 94 11 50, M.Dugast : 06 63 04 93 41
E-Mail : valda49@orange.fr ou valda491@orange.fr

SPORT

Le judo-club du Lion d'Angers en version XXL

C'est dans un nouveau « dojo » que les amateurs de judo, de ju-jitsu ou de taïso feront leur rentrée en septembre. Avec plus de surface d'entraînement, des vestiaires et des douches séparées ainsi qu'un espace réservé pour y installer une salle de musculation, le judo-club du Lion d'Angers change de dimension et gagne en confort ! Contraint de suspendre ses cours le 12 mars sur décision gouvernementale, le comité directeur a décidé d'offrir à ses licenciés 2019-2020 un trimestre gratuit de cotisation à titre sportif. Les cours reprendront le lundi 7 septembre dans la nouvelle salle de la rue Henri et Robert de Cholet. A cette occasion, le club vous propose des cours d'essais gratuits. Que vous souhaitiez pratiquer le judo, le ju-jitsu ou une activité de maintien en forme comme le Taïso, les professeurs diplômés et bénévoles du club se tiennent à votre entière disposition.

Le dojo sera inauguré le 12 septembre à 11h, après l'inauguration des nouveaux courts de tennis.

Renseignements : 06 23 37 07 68
Adresse mail: judoelion@orange.fr
Facebook @LeLionJudoJujitsuTaïso

SPORT

Les Encordés : des cours le mercredi pour la rentrée !



À la rentrée de septembre, le club proposera des cours le lundi et le vendredi en fin de journée ainsi que le mercredi après-midi. Les cours seront assurés par Maxime Coupé et Pablito Cabello, tous deux éducateurs sportifs détenteurs d'un brevet d'État. Les permanences de grimpe libre pour les grimpeurs autonomes sont prévues les mardi, mercredi et jeudi soir ainsi que le week-end en fonction des disponibilités des permanents. Le club souhaite à nouveau accueillir les championnats d'escalade départementaux annulés en mars 2020 pour cause de Covid-19.

➔ Renseignements sur encordes.fr ou sur la page Facebook @Escalade Les Encordés.



Réouverture des commerces et restaurants

Avec les beaux jours, la terrasse du restaurant La Madonna ne désemplit pas, toujours dans le respect des distanciations sociales.



Distribution de masques dans les EPHAD

Marie-Claude Hamard, adjointe déléguée à l'action sociale, au logement et à la santé, accompagnée des équipes du CCAS du Lion d'Angers, a procédé à la distribution de masques dans les EPHAD.



Des commerces soutenus par le dispositif du Fonds de solidarité du bloc local

Les commerces les plus durement touchés par la crise ont pu bénéficier du dispositif d'aides financières mis en place par la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou avec le soutien des communes du territoire.



La banque alimentaire, très sollicitée pendant le confinement

Le travail des bénévoles de la banque alimentaire a été plus qu'essentiel pour venir en aide aux plus démunis durant la période de confinement. Merci à eux pour leur engagement.